

PRODUCTIONS BOVINES, RÉALITÉS ET PERSPECTIVES

Conclusions de la séance plénière de la troisième section (élevages, systèmes de production et produits animaux) du 5 mai 2004

Les productions bovines sont en crise. La production de viande sort de celle de l'ESB et de la fièvre aphteuse ayant entraîné des abattages massifs et une désaffection des consommateurs ; la production laitière est affrontée à la réforme de la PAC, à la baisse des prix et au découplage des primes..

Les réflexions proposées à la section 3 pour **les viandes bovines** conduisent à penser que l'Europe n'a guère d'intérêt à se battre sur les marchés mondiaux (hormis le domaine de nos compétences en génétique). Elle peut facilement être en équilibre, mais fragilisée par les menaces d'importation à bas prix, par l'essor continu des viandes blanches lié à leur potentiel de progrès.

Dans le contexte fragile et incertain actuel et à venir **deux voies à conjuguer** nous apparaissent primordiales **pour reconquérir et maîtriser la production de viande bovine** en satisfaisant à la fois les consommateurs et les citoyens utilisateurs de l'espace rural:

- **la maîtrise et la valorisation de la qualité des viandes bovines** produites en Europe notamment en zones herbagères. Cela suppose de recréer le lien entre producteur et consommateur et de redonner davantage aux intermédiaires leurs rôles de prestataires de services et non de prescripteurs ; de porter attention aux qualités nutritionnelles des viandes rouges ; en attendant les fruits des progrès de la génomique et de la post génomique, de porter nos efforts sur le soutien, la capitalisation et la valorisation des savoirs de bouchers traditionnels en voie de régression ; de retrouver et faire évoluer des modes de présentation technologiques des viandes ; de développer notablement la qualification territoriale des produits carnés (AOC, IGP), le patrimoine culturel et gastronomique pouvant être lié à ces produits.
- **la valorisation des territoires de production de ces viandes**, à la fois par la qualification territoriale du produit et par la rémunération des biens et services publics assurés par l'herbe et les productions de viande correspondantes. Il apparaît logique de garder un certain couplage entre ces rémunérations et l'exploitation de l'herbe pour la production de viande bovine ou ovine.

Pour ces deux voies un développement des **politiques contractuelles au sein des filières et au sein des territoires** apparaît essentiel. Cela se réalise déjà en partie dans les AOC et IGP, et plus généralement dans les filières rigoureuses sous signes officiels de qualité, plus ou moins territorialisées. Les Contrats Territoriaux d'Exploitation (CTE) devenus Contrats de Développement Durable (CAD) en sont une approche à développer notamment dans le cadre de ces exploitations herbagères productrices de viande.

Pour la **production laitière**, en période d'interrogations, ces deux voies ne peuvent-elles pas être également envisagées ? Des produits transformés de qualité à forte image pourraient reconquérir une part de la production actuellement transformée en beurre et poudre pesant sur les marchés. La concentration des producteurs et des entreprises de transformation n'est-elle

pas incompatible avec une répartition territoriale maintenue grâce aux quotas de production liés au sol et source d'une bonne image de cette production ?

Il nous semble que les producteurs doivent dans ce contexte reprendre davantage le contrôle de la qualité des produits et de celle de leurs territoires, reposant sur des initiatives individuelles ou collectives maîtrisées, valorisant leurs savoir-faire éclairés par des innovations, retissant les liens avec la société par des politiques contractuelles et de bonne communication.